

Message du Président

On dit souvent que l'arbitrage vaut ce que vaut l'arbitre. Certains ajouteront que beaucoup dépend des représentants des parties : sont-ils disposés à quitter les habitudes du procès étatique pour mieux répondre aux besoins spécifiques des parties venues des quatre coins du monde ?

Un des points forts de l'arbitrage suisse est le grand nombre de ceux qui s'engagent dans cette voie. Grâce aux efforts du Professeur Pierre A. Lalive et de Me Marc Blessing, mes éminents prédécesseurs, notre Association compte plus de 700 membres. Arbitres, représentants des parties, professeurs et experts, tout au service de l'arbitrage. Notre Association doit les encourager et les servir.

Nous avons donc pensé que ceux qui ont déjà vécu des arbitrages mais qui désirent étendre leur expérience pourraient bénéficier d'un échange plus intense.

Mais ce faisant nous ne devons jamais oublier la vocation internationale de nos activités. Nous sommes donc heureux que le Chartered Institute of Arbitrators de Londres, ce pionnier de l'éducation permanente à titre bénévole dans le domaine de l'arbitrage, ait bien voulu se joindre à nous dans un premier effort dans ce domaine, du 22 au 25 janvier 1998. Il ne s'agit évidemment pas de chercher où pourraient résider les différences entre une approche continentale et une approche que l'on se plaît à qualifier d'"anglo-saxonne". Tout au contraire, c'est la convergence des manières de faire qui sera mise en évidence par un jumelage des intervenants lors de chaque séance.

Nous espérons que la nouveauté de la formule incitera beaucoup de nos membres à s'y intéresser.

Pierre A. Karrer